



INGÉNIERIE DE L'AMÉNAGEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT

MAITRE D'OUVRAGE

MAIRIE DU FENOULLER
Rue du centre
85 800 LE FENOULLER

COMPLEMENTS

(FAISANT SUITE A LA DEMANDE DE LA DREAL PDL DU 07/11/2025)

DOSSIER D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

RESTRUCTURATION DU COMPLEXE SPORTIF DES
BARRIERES

RUE DE LA TUCASSERIE
LE FENOULLER (85)

Approbation du rapport par le maître d'ouvrage
(signature précédée de la mention "lu et approuvé") :

le Maire, *« lu et approuvé »*
Isabelle TESSIER.



Edition : 19/11/2025

OCE
12, place Galilée - Pôle Activ'Océan - 85300 CHALLANS
Tel. +33 (0)2 51 35 63 79 • contact@be-oce.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET : 409 001 153 00041

OCE est un bureau d'études du groupe Novam Ingénierie



PREAMBULE

La commune du Fenouiller envisage la restructuration du complexe sportif des Barrières. Dans le cadre de ce projet, elle a déposé une demande d'examen au cas par cas le 27/10/2025. Lors de l'instruction de ce dossier, des observations et demandes de compléments ont été formulées le 07/11/2025 par le service instructeur via la plateforme de téléservice de l'évaluation environnementale (message joint en Annexe 1). Les réponses aux différentes observations sont apportées dans le présent complément.

I - REPONSES APPORTEES

1. "pose de modulaires avec vestiaires, douches et sanitaires pour permettre la poursuite de l'activité foot pendant les travaux " : merci d'indiquer où ils seront posés (simple précaution pour que ce ne soit pas sur la zone humide).

Les modulaires seront installés en bordure des terrains de football, sur des espaces déjà remaniés (voir ci-dessous). L'emplacement n'a pas arrêté à ce jour.



2. "pose d'une cuve de récupération des eaux de pluies de 100 m³ pour l'arrosage des terrains de foot" : quelles suites données (projet abandonné ?) à la demande n°2022-6532 précédemment déposée par la commune, pour arroser les terrains de foot par prélèvement d'eau dans la nappe.

Une cuve de 100 m³ a bien été installée pour l'arrosage des terrains de football. Elle est alimentée par les eaux de toiture des tribunes (le forage qui avait été réalisé s'est révélé improductif et n'a pas été équipé).

Le projet porte sur la création d'une seconde cuve de même capacité mais alimentée avec les eaux de pluies du nouveau local vestiaire du football afin de compléter l'autonomie du stade en arrosage.

3. "Le projet prévoit notamment l'installation d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques sur le gymnase (450 m² pour une production de 100 kWc)." : merci de préciser la consommation actuelle et prévisionnelle et quelle part de la consommation prévisionnelle cette production de 100 kWc

La consommation actuelle annuelle du gymnase est de 67 000 kWh (moyenne sur la période 2015-2020).

La consommation prévisionnelle des nouveaux équipements (gymnase, salle polyvalente, vestiaires et club house football...) a été évaluée par le bureau d'études thermique ISOCRATE à 62 485 kWh (37 375 kWh de gaz et 25 110 kWh d'électricité).

La toiture pourra recevoir 450 m² de panneaux photovoltaïques pour une production de 100 kWc, ce qui correspond à une production annuelle comprise entre 900 000 et 1 400 000 kWh. Cette production est très largement supérieure aux besoins du site et sera réinjectée dans le réseau électrique.

4. A propos du stationnement, "En cas de forte affluence, cette capacité pourra être temporairement étendue en mobilisant des emprises disponibles à l'Est du nouveau parking." : merci de localiser les emprises concernées (à l'est = de l'autre de l'autre côté du ruisseau ?) et de les considérer comme faisant

Il s'agit de l'emprise restante dans le prolongement Est du parking projeté, sur l'ancien terrain de football, avant la haie (voir localisation sur photo aérienne page précédente). Ces emprises étaient localisées sur le plan masse joint en Annexe 4b de la demande (il s'agit des stationnements représentés entre la haie et le parking ; mention « hors projet - site en l'état »).

5. "L'alignement de petits arbres supprimé sur le parking au Nord de la salle omnisports sera compensé par des plantations" : merci de localiser les arbres à abattre et de préciser les essences projetées pour les nouvelles plantations.

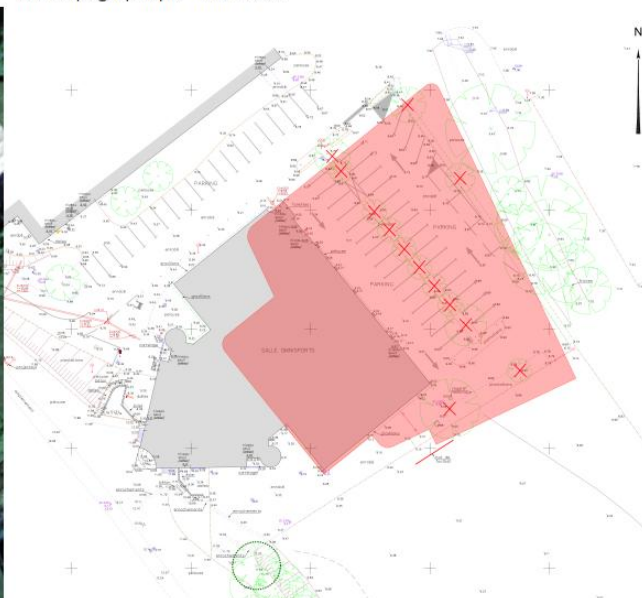
Les arbres qui vont être abattus sont localisés ci-dessous.

Photographie aérienne - avril 2025 - Google Satellite :



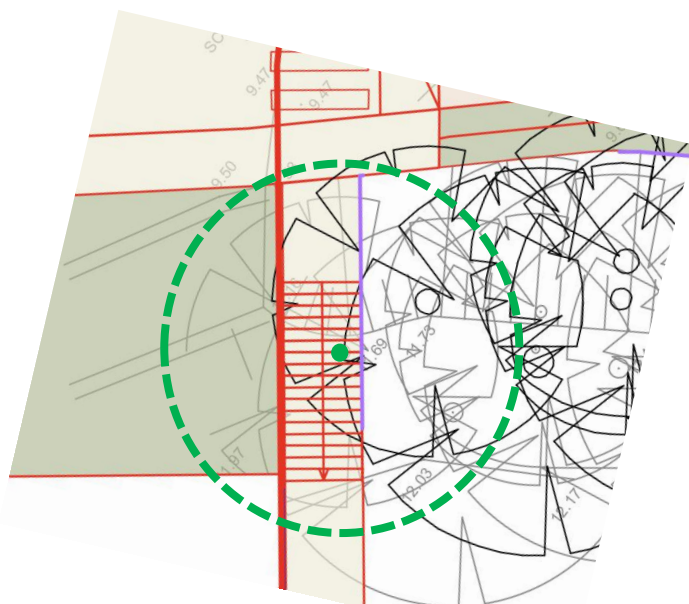
-  Alignement d'arbres à abattre
-  Arbres à abattre
-  Arbre préservé nécessitant une vigilance particulière au moment des travaux

Plan topographique - mai 2025 :

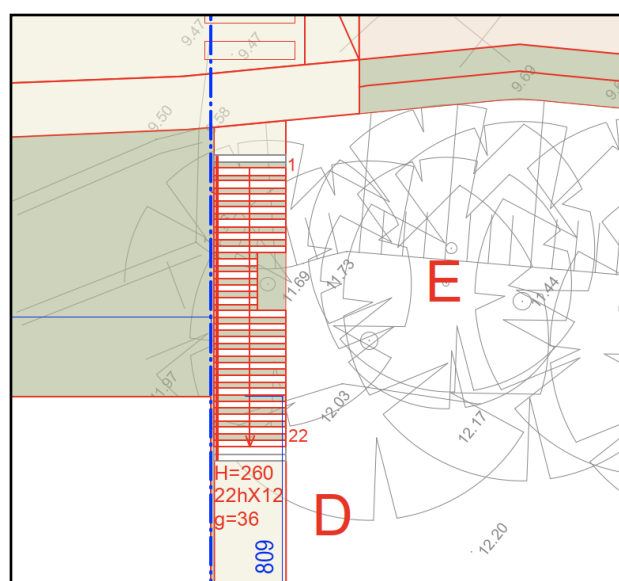


-  Arbre préservé nécessitant une vigilance particulière au moment des travaux
-  Arbres à abattre
-  Emprise du bâti projeté

Le plan de composition initial faisait apparaître un escalier béton qui impactait un des grands chênes présents sur le talus (voir photo 23 de l'annexe 3 du cas par cas). Le projet vient d'être revu sur ce point afin de préserver cet arbre. L'escalier sera réalisé au moyen de marches non fondées en traverses bois intégrées au talus. La largeur des marches sera réduite au droit de cet arbre. Ces éléments seront affinés en phase chantier, afin de garantir la préservation de l'arbre et son complexe racinaire.



Extrait plan masse initial avec chêne impacté par escalier béton
 (Plan de composition LMA de septembre 2025 joint en Annexe 4b du cas par cas)



E Chênes vert existants
 Les arbres seront protégés et les fondations optimisées de manières à être le moins intrusives possibles

D Escalier :
 traverse paysagère chêne : 200L20IX12h
 cloutage en sol et liaison métallique intermédiaire
 Lisse métallique galvanisée à chaud: rond Ø 30mm sur potelet Ø30mm.
 1ère et dernière marche contrasté par lasure coloré
 Eveil podotactile par striage des marches



Image d'illustration de traverses bois non fondées pour l'escalier

Extrait plan masse modifié présentant le principe d'évitement envisagé par LMO
 (Plan phase PRO joint en Annexe 2 de ce complément)

Les nouvelles plantations envisagées seront constituées d'espèces locales (frênes, chênes, ...). Le plan de composition identifiant les différentes essences envisagées et leur positionnement est joint en Annexe 2.

ANNEXE 1 - DEMANDE DE COMPLEMENTS



Bonjour,

vous trouverez ci-après quelques demandes de précisions :

- "pose de modulaires avec vestiaires, douches et sanitaires pour permettre la poursuite de l'activité foot pendant les travaux " : merci d'indiquer où ils seront posés (simple précaution pour que ce ne soit pas sur la zone humide).
 - "pose d'une cuve de récupération des eaux de pluies de 100 m3 pour l'arrosage des terrains de foot" : quelles suites données (projet abandonné ?) à la demande n°2022-6532 précédemment déposée par la commune, pour arroser les terrains de foot par prélèvement d'eau dans la nappe.
 - "Le projet prévoit notamment l'installation d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques sur le gymnase (450 m² pour une production de 100 kWc)." : merci de préciser la consommation actuelle et prévisionnelle et quelle part de la consommation prévisionnelle cette production de 100 kWc représentera.
 - A propos du stationnement, "En cas de forte affluence, cette capacité pourra être temporairement étendue en mobilisant des emprises disponibles à l'Est du nouveau parking." : merci de localiser les emprises concernées (à l'est = de l'autre de l'autre côté du ruisseau ?) et de les considérer comme faisant partie intégrante du projet.
 - "L'alignement de petits arbres supprimé sur le parking au Nord de la salle omnisports sera compensé par des plantations" : merci de localiser les arbres à abattre et de préciser les essences projetées pour les nouvelles plantations.
- Cordialement.

ANNEXE 2 - PLAN DE COMPOSITION AFFINE (PHASE PRO)

Source : LMO - 19/11/2025

Edition : Format A1



Maître d'ouvrage	Isabelle Tessier	Tj 02 51 55 09 99
Commune de Le Fenouiller	ru de centre 85800 LE FENOULLER	
AMO	Pierre-Jean TABOUREL	Tj +33 (0)6 33 78 55 29
Vendée Expansion	33 rue de l'Atlantique - CS 80 206, 85005 LA ROCHE SUR YON CEDEX	pj.tabourel@vende-expansion.fr
Architecte mandataire	Jean-Michel Fradikin	Tj +33 (0)6 55 33 88 24
LMO	4 rue des Forges, 44400 REZE	atelier@lmo.archi
Architecte	C. Mourier, & G. Pluvinage	Tj +33 (0)3 28 04 51 16
Bureau facade	76 Rue Jeanne d'Arc	M administration@bureaufacbe.fr
BET Structure	Helène Billy	Tj 06 78 62 99 34
AREST - Structure	8 rue Chante Merle - BP, 44140 LE BIGNON	M h.billy@arest.fr o.cudard@arest.fr
BET environnement	Jean-François Bécart	Tj 06 07 67 70 40
ISOCRATE - Fluides/Envir.	6 rue des Sassafras	M jf.becart@isocrate.com
BET VRD	Tony Brosset	Tj 06 10 14 99 33
OCE - VRD	12 pl. Galilée, 85300 CHALLANS	M tbrosset@be-oce.fr
BET Démolition	Loubna Eljari	Tj 06 33 51 97 21
BATI IDR - Démolition	2 rue Henri Becquerel, 49070 BEAUCOUZE	M loubna.eljari@bati-idr.com thibault.huchet@bati-idr.com
Economiste	Olivier Drouet	Tj 06 23 41 15 07
CDR - Economie	2 pl. Albert Einstein	M olivier.drouet@cdr.eco
OPC	Clorentin Palvadeau	Tj 02 51 11 05 56
INTECO - OPC	1 rue Becquerel, 85300 CHALLANS	M inteco44@inteco.cdr.eco